

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 437X-CE-3528

concernant l'avis de la commission des études relatif à la description de poste et aux critères de sélection du poste de vice-rectrice, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 437^e réunion (extraordinaire) tenue par consultation électronique entre le lundi 10 août 2026 à 9 h et le jeudi 13 août 2026 à 16 h 30.

ATTENDU la démission du titulaire du poste de vice-rectrice, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite (VRER) en date du 29 juin 2026;

ATTENDU que la rectrice, madame Murielle Laberge, souhaite lancer le processus de dotation du poste de VRER;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 3.1.2 « Critères de sélection et appel de candidatures » du *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, de doyen des études et de doyen de la recherche*, le conseil d'administration de l'UQO doit établir la description de poste et les critères de sélection pour le poste de VRER;

ATTENDU l'article 105.1 du *Règlement général* concernant la prérogative de la commission des études de donner son avis au conseil d'administration relativement aux procédures et critères de nomination des personnes occupant des postes de direction d'enseignement ou de recherche;

ATTENDU le projet de description du poste soumis par la rectrice;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

Sur proposition de Martin X. Noël, appuyée par Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la description de poste et les critères de sélection suivants pour le poste de vice-recteur, vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite :

- détenir un doctorat et posséder une solide expérience à titre de professeur·e d'université;
- faire la démonstration d'une grande habileté dans la gestion des personnes, le travail en équipe, la mise en place d'objectifs stratégiques collectifs touchant l'enseignement universitaire et le service à la collectivité ainsi que l'exécution des actions requises permettant leur atteinte dans un environnement complexe et dans le respect des politiques et des valeurs institutionnelles;
- posséder une connaissance approfondie du milieu universitaire et démontrer, par son expérience :
 - ❖ un souci de la qualité de l'intervention académique;
 - ❖ un sens éprouvé de la planification et de l'organisation;
 - ❖ une capacité à déterminer et à communiquer une vision et une direction claires;
 - ❖ un esprit d'initiative et une capacité à innover;
 - ❖ une rigueur de jugement et du doigté dans des situations complexes;
 - ❖ une capacité à intervenir et à mobiliser dans un contexte universitaire de collégialité et à agir constructivement au sein de l'équipe en place;
 - ❖ une vision articulée des conditions requises pour optimiser l'expérience étudiante à tous les cycles d'études;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 437X-CE-3528

concernant l'avis de la commission des études relatif à la description de poste et aux critères de sélection du poste de vice-rectrice, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 437^e réunion (extraordinaire) tenue par consultation électronique entre le lundi 10 août 2026 à 9 h et le jeudi 13 août 2026 à 16 h 30.

- posséder une expérience de gestion en milieu universitaire;
- démontrer une connaissance éprouvée du modèle organisationnel propre au réseau de l'Université du Québec et de ses particularités en matière de gestion des études et des ressources enseignantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet